

Conversion de luminaires de rues aux DEL à basse température de couleur (2 200 K)

Bénéficiez d'une offre avantageuse qui facilite la transition des villes du Québec vers un réseau d'éclairage public efficace, sécuritaire et respectueux de l'environnement.

Présenté par



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

 ENERGERE

lumieresurlequebec.ca

Services proposés

La FQM et Énergère offrent à toutes les municipalités du Québec des tarifs préférentiels obtenus par la FQM pour l'achat et l'installation de luminaires de rues aux DEL à basse température de couleur (2 200 K) ainsi que la possibilité d'implanter un système de gestion intelligent de l'éclairage public (SGIE).

Pourquoi moderniser son réseau d'éclairage ?

La modernisation des réseaux d'éclairage public présente de nombreux avantages :

Conversion des luminaires aux DEL à basse température de couleur

- Économies d'énergie et d'entretien
- Modernisation des infrastructures
- Uniformisation du réseau d'éclairage
- Diminution de la pollution lumineuse
- Protection du ciel étoilé

Intégration du contrôle intelligent

- Contrôle à distance des niveaux d'éclairage
- Diagnostic en temps réel des défaillances
- Augmentation de la durée de vie des luminaires
- Déploiement d'une plateforme de gestion pour des applications de « villes intelligentes »

Les avantages pour les municipalités



Processus accéléré et simplifié
(aucun devis ni appel d'offres nécessaire pour la municipalité)



Tarifs préférentiels obtenus par la FQM à la suite d'un appel d'offres public



Service clé en main offert par Énergère : leader en éclairage de rues au Québec



Luminaires à basse température de couleur
Protection du ciel étoilé
Réduction de la pollution lumineuse



Déroulement du projet

L'équipe dédiée d'Énergère vous accompagne dans toutes les étapes du projet :

1

Adhésion au programme de conversion des luminaires aux DEL à basse température de couleur

- Résolution du conseil et signature de l'entente entre la FQM et la municipalité

2

Étude d'implantation

- Relevés et cartographie
- Études photométriques
- Sélection des équipements
- Confirmation des coûts de projet et des économies
- Plan de communication
- Échéancier du projet

3

Analyse de la conformité technique par la FQM

4

Décision de la municipalité quant à l'exécution des travaux et conclusion du contrat entre Énergère et la municipalité

- Résolution du conseil et signature du contrat

5

Implantation

- Transmission du calendrier des travaux
- Fourniture et installation des équipements
- Surveillance et coordination des travaux
- Gestion de projet
- Recyclage des anciens luminaires
- Déclaration des charges à Hydro-Québec et ajustement de la facturation
- Campagne de communication
- Configuration et formation sur le système intelligent (lorsqu'applicable)

6

Suivi post-implantation tout au long de la PRI

- Service et maintenance prévue aux documents d'appel d'offres
- Rapport de conciliation annuel

Scénario financier

Exemple pour une municipalité de 225 luminaires de couleur 2 200 Kelvin :

Conversion aux DEL	Montant approx. (avant taxes)
Coût du projet	102 000 \$
Économies d'énergie	7 750 \$ / an
Économies d'entretien	5 625 \$ / an
Économies totales	13 375 \$ / an
PRI simple	7,6 ans

Système de gestion intelligent optionnel*	Montant approx. (avant taxes)
Coût du SGIE – solution Cloud (en sus)	48 375 \$
PRI combinée (totale)	11,2 ans

*Contactez l'équipe d'Énergère pour en savoir plus sur l'intégration de services intelligents connectés au SGIE.

Tarifs préférentiels maximum obtenus par la FQM valides pendant 3 ans (2021-2022-2023)

- De 45 % à 70 % d'économie d'énergie grâce aux DEL
- La DEL possède une durée de vie de 25 ans
- La pollution lumineuse est réduite grâce à une basse température de couleur et à un faisceau lumineux mieux orienté
- SGIE : réseau sans fil évolutif déployé sur tout le territoire

Comment adhérer au programme ?

M^e Antoine Bouffard

Coordonnateur aux
projets juridiques spéciaux
à la FQM

1 866 951-3343
abouffard@fqm.ca

